

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 11 juin 2020, à 13h30, par voie de vidéoconférence compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19, assemblée sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du *Code municipal* qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Il est par conséquent proposé par Jeannotte Brunet et résolu unanimement de renoncer à cet avis de convocation et de prendre en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Embauche de madame Cassandra Carette à titre de directrice du service des loisirs et de la culture ;
3. Réparations du réseau d'aqueduc – route 117 – secteur nord ;
4. Levée de l'assemblée.

13180-0620

Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil ont accepté à l'unanimité l'avis de renonciation et qu'ils constatent que tous les membres du conseil sont présents ;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

13181-0620

Résolution - Embauche de madame Cassandra Carette à titre de directrice du service des loisirs et de la culture

ATTENDU QUE la Municipalité doit embaucher une personne pour combler le poste de directeur/trice des loisirs et de la culture;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'entrevue de plusieurs candidats;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeanotte et résolu d'embaucher madame Cassandra Carette au poste de directrice des loisirs et de la culture à compter du 13 juillet 2020 avec une période de probation de 6 mois, conformément au contrat intervenu entre madame Carette et la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – Réparation du réseau d'aqueduc – route 117 – secteur nord

13182-0620

ATTENDU les travaux initiés sur la route 117 par le ministère des Transports du Québec entre le chemin de la Gare et le chemin Giroux ;

ATTENDU que la municipalité a une conduite d'aqueduc qui traverse la route 117 à cet endroit et qui longe ladite route 117 ;

ATTENDU l'opportunité de la municipalité de procéder à la réfection de la conduite compte tenu de l'ouverture de tranchées par Inter Chantier, l'entrepreneur mandaté par le MTQ pour la réalisation des travaux, et l'obligation de le faire pour la portion de la conduite longeant la route 117 considérant des bris.

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'octroyer un contrat à Inter Chantiers Inc. au montant de 39 990 \$, taxes incluses, à payer à même le surplus libre, selon la soumission reçue le 11 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13183-0620

Résolution - Levée de l'assemblée

À 13h35, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NATHALIE ROCHON
Mairesse

JEAN-FRANÇOIS ALBERT
Directeur général et greffier

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

NATHALIE ROCHON
Mairesse